

LA FAMILLE JOLY DE LOTBINIÈRE ET SA FORÊT SEIGNEURIALE, VISIONNAIRE D'UNE FORESTERIE DURABLE



Par Louis Bélanger, ing.f., Ph. D., Ami.e.s de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière

INTRODUCTION

Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière est une figure marquante de l'histoire forestière du Québec, reconnu comme un pionnier de l'arboriculture québécoise. Chercheur avant l'heure (Joly, 1882), son œuvre est superbement illustrée par les majestueux noyers noirs du domaine Joly-De-Lotbinière. C'est lui qui sera l'instigateur auprès de l'Assemblée législative de la Fête des arbres en 1882. Moins connue est son œuvre de « grand forestier » marquée par son action politique pour établir les jalons d'une foresterie durable au Québec ainsi que les bases d'une sylviculture « de renouvellement naturel ». Député à la première Assemblée législative du Québec, on lui doit la création en 1868 du premier comité parlementaire des Bois et Forêts chargé de donner des avis sur la conservation des forêts. Dix ans plus tard, il rédigera pour le parlement canadien le premier rapport sur la sylviculture et l'état des forêts du Canada (Joly, 1878). Révélateur de son influence, il deviendra, en 1900, le premier président de l'Association forestière du Canada.



Henri-Gustave Joly de Lotbinière, visionnaire d'une foresterie durable.

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière P351, S1, P3

Mais d'où lui venait cette passion pour les arbres et la forêt? Comme l'ont bien documenté Gadoury (1998) et Little (2013), elle lui venait de son engagement dans le projet forestier de ses parents Pierre-Gustave Joly et Julie-Christine Chartier de Lotbinière. Leur but était d'assurer la conservation et la mise en valeur de la forêt de leur Seigneurie de Lotbinière pour le bénéfice à long terme de la famille et des censitaires. En 1849, fraîchement arrivé de ses études en France, le jeune Henri-Gustave s'engagera corps et âme dans cette entreprise. Il découvrait alors la forêt vierge de la vallée du Saint-Laurent dans toute sa splendeur. Son père s'inquiétera même de son intérêt pour le travail en forêt. Il écrira à son ami Louis-Joseph Papineau en 1855 (Gadoury, 1988): « Mon fils Henri est dans les bois avec mes coupeurs de billots. J'avoue que j'avais cédé à un autre avenir pour lui et que je le crois propre à autre chose ».

L'histoire de la FSL lui confère une valeur patrimoniale unique. Amorcée en 1831, l'action de la famille se poursuivra jusqu'en 1967. Ce sera l'année où la FSL sera expropriée par le gouvernement de Daniel Johnson pour contrecarrer le projet du dernier seigneur, Edmond Joly de Lotbinière. Ce diplomate canadien avait « osé » offrir la FSL au Service canadien des forêts pour en faire une forêt expérimentale en collaboration avec l'Université Laval. Le Québec s'engagera, tout de même, à lui donner un statut de station forestière avec un mandat de recherche et de démonstration (Doré, 1975).

Aujourd'hui, la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière constitue l'un des joyaux écologiques des basses-terres du Saint-Laurent (Jobin *et al.*, 2019). D'une superficie de 163 km², elle représente le dernier massif forestier d'un seul

tenant des basses-terres. Grâce aux mesures de conservation que lui ont accordées pendant 140 ans les seigneurs et seigneuses de Lotbinière, elle constitue l'un des rares territoires de la plaine du Saint-Laurent n'ayant jamais été défriché et, conséquemment, à conserver une composition forestière proche de celle de la forêt préindustrielle (Danneyrolles *et al.*, 2020 Drouin, 2023).

L'objectif de cet article est de présenter le projet forestier tout à fait singulier de la famille Joly de Lotbinière tel qu'elle le mit en œuvre au XIX^e siècle.

UN TRIO GAGNANT POUR LE COMMERCE DU BOIS: LA FORÊT TEMPÉRÉE MIXTE, L'ÉPINETTE ROUGE ET LE QUEBEC STANDARD DEAL

Pour comprendre le projet économique de la famille Joly de Lotbinière, il faut être au fait d'un créneau méconnu du commerce du bois entre le Canada et la Grande-Bretagne au XIX^e, celui du *Quebec*

standard deal, le madrier sélect d'épinette et de pin blanc (Lower, 1973). Si les radeaux de pins blancs équarris symbolisent le commerce du bois canadien à cette époque, il ne représentait qu'un des trois produits forestiers qui manquaient à la Grande-Bretagne coupée de ses sources traditionnelles de la Baltique par le blocus de Napoléon. En plus de devoir remplacer le gros pin sylvestre équarri servant de matériau tout usage pour soutenir sa révolution industrielle, elle avait besoin de remplacer le chêne anglais, vital pour sa flotte militaire et civile, ainsi que le deal d'épinette de Norvège, le gros madrier résineux servant de bois d'œuvre nécessaire à sa croissance urbaine (Clifford et Castonguay, 2022).

La vieille forêt tempérée mixte

Le commerce international du madrier, cette première industrie du sciage du Québec, était lié à une forêt aujourd'hui presque disparue, la vieille forêt mixte tempérée, désignée également comme la forêt acadienne. Cette forêt majestueuse était constituée d'une canopée de



Une vieille forêt mixte tempérée composée de pin blanc et d'épinette rouge. C'est ce type de forêt qui alimentera au XIX^e les grandes scieries de madriers établies dans la vallée du Saint-Laurent et celle de la Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

Source: Bibliothèque et Archives Canada. Abattage d'arbres, Nouveau-Brunswick. Num. de réf. : MIKAN 3372096

grands pins blancs surplombant une futaie irrégulière, de grosses tiges d'épinette rouge, de pruche, de thuya et de bouleau jaune. Cette « forêt noire », comme la décrivait Howe (1918), occupait la plaine du Saint-Laurent entre Québec et Montréal ainsi que les basses collines des Appalaches et des Laurentides.

La présence de ce grand massif de vieilles forêts était liée à la rareté des feux de forêt due au climat régional humide. L'abondance de l'épinette rouge (*Picea rubens*) constitue le trait écologique distinctif de la forêt acadienne. Longévive et tolérante à l'ombre, c'est une espèce de fin de succession bien adaptée aux longs cycles de feux (Fortin et al., 2003 ; Dumais et Prévost, 2007).

L'épinette rouge comme bois d'œuvre

Henry et John Caldwell, seigneurs de Lauzon, furent les premiers à reconnaître l'opportunité économique que représentait cette forêt vierge d'épinette et de pin. Dès 1806, ils construisaient à l'embouchure de la rivière Etchemin la première grande scierie de madriers du Bas-Canada (Richardson, 1974 ; Doyon, 2023). Dans un témoignage captivant devant une commission parlementaire britannique (PPGB, 1821), John Caldwell explique la place prise par l'épinette de la vallée du Saint-Laurent dans l'économie forestière du Bas-Canada :

«I conceive that the proprietors of land in Lower Canada have a particular interest in the wood trade as respects the spruce timber, as there is scarcely a landowner or farmer who has not spruce on his property and which is available to the market either by being near the St-Lawrence or great streams which empty themselves into that river; hence it can be readily brought to the mills near Quebec, erected for the purpose of sawing it [...] Spruce is not exported in square timber. The

growth of that timber being small it is only susceptible to being sent to Great Britain cut into deals. It is seldom obtained of a larger size than fourteen inches square [...] It produces a deal as nearly as possible identical to Norway spruce. I was the first who exported it in 1808-9.»

L'épinette dont parle Caldwell est l'épinette rouge. Son bois relativement léger, mais résistant en faisait un bois d'œuvre recherché.

Le Quebec standard deal

Le *deal* britannique était un madrier d'épinette ou de pin, de 2 à 3 pouces d'épaisseur, de 7 à 11 pouces de largeur et de plus de 8 pieds de longueur (Lower, 1973). Habitué au madrier de la Baltique, le marché britannique exigeait un produit de haute qualité, libre de nœuds et soigneusement coupé de bout en bout. Un système de mesurage et de classification des bois en trois classes de qualité avait été établi au port de Québec dès 1808. Au port de Québec, l'unité de mesure de référence était le *Quebec standard hundred deals* qui représentait 100 pièces de 12 pieds de long par 11 pouces de large par 2,5 pouces d'épaisseur.



Le Quebec Standard Deal. Empilements de madriers au moulin du Bas-du-Sault-Montmorency vraisemblablement entre 1870 et 1875.

Source: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montmorency Mills, L. P. Vallée, P1000, S4, D26, P2

Le marché du *deal* sera à l'origine d'une vague de construction de grandes scieries à l'embouchure de presque chaque tributaire du Saint-Laurent entre Rivière-du-Loup et Hawkesbury (JCLBC, 1836 ; Lower, 1973). Certaines compteront parmi les plus grandes de l'Empire, comme le moulin à scie du Bas-du-Sault-Montmorency de Peter Patterson qui s'approvisionnera dans le bassin de la Bécancour puis celui du Saint-Maurice (Keyes, 1985).

UN PROJET FORESTIER FONDÉ SUR LE MAINTIEN DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE LA FSL

L'idée d'établir la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière comme une propriété forestière distincte du reste de la Seigneurie est née en 1829 en lien avec le projet économique de la nouvelle seigneuresse de Lotbinière, Julie-Christine Chartier de Lotbinière, et de son conjoint français Pierre-Gustave Joly. Julie-Christine était l'héritière de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, propriétaire des Seigneuries de Rigaud, de Vaudreuil et de Lotbinière. Lors du partage de la succession, le couple réclamera la Seigneurie de Lotbinière. Tout laisse à penser qu'ils avaient perçu les potentialités économiques considérables de la forêt non concédée de la Seigneurie (Little, 2013). Ils avaient comme exemple la scierie de leur voisin John Caldwell, seigneur de Lauzon.

Deux objectifs économiques étaient ciblés par leur projet forestier. Le premier était de faire de la transformation des bois de la Seigneurie la base du revenu familial. Il faut savoir que l'agriculture au Bas-Canada était alors en pleine crise. Pierre-Gustave investira une partie de sa fortune personnelle pour construire le moulin à scie et protéger la forêt. En

effet, l'approvisionnement du moulin devait être entièrement assuré par la forêt non concédée de la Seigneurie. Le second objectif était d'augmenter la valeur de revente de la Seigneurie dans le cas où la famille déciderait de s'installer en France (Little, 2013). Dans cette perspective, Pierre-Gustave jugeait que les bois de la Seigneurie représentaient l'actif le plus important. Dans un bilan de ses affaires qu'il laisse à Julie-Christine au départ d'un voyage à l'étranger, il lui conseille de fermer le moulin à scie, s'il décédait, en raison du caractère spéculatif du commerce du bois. Toutefois, il pense qu'il y aurait compensation à cette fermeture par la croissance des bois. Il lui recommande donc de veiller strictement à la conservation des bois de la Seigneurie qui devraient prendre, selon lui, une grande valeur avec le temps (Joly, 1841).

Pierre-Gustave sera l'un des premiers à percevoir les dangers d'une surexploitation de la forêt du Bas-Canada. À la même époque, son pays natal, la France, connaît une crise forestière marquée par la déforestation et une disette de bois. En 1840, dans une lettre à son ami Louis-Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation, il lui expliquera sa vision d'une mise en valeur durable d'une forêt seigneuriale (Gadoury, 1998):

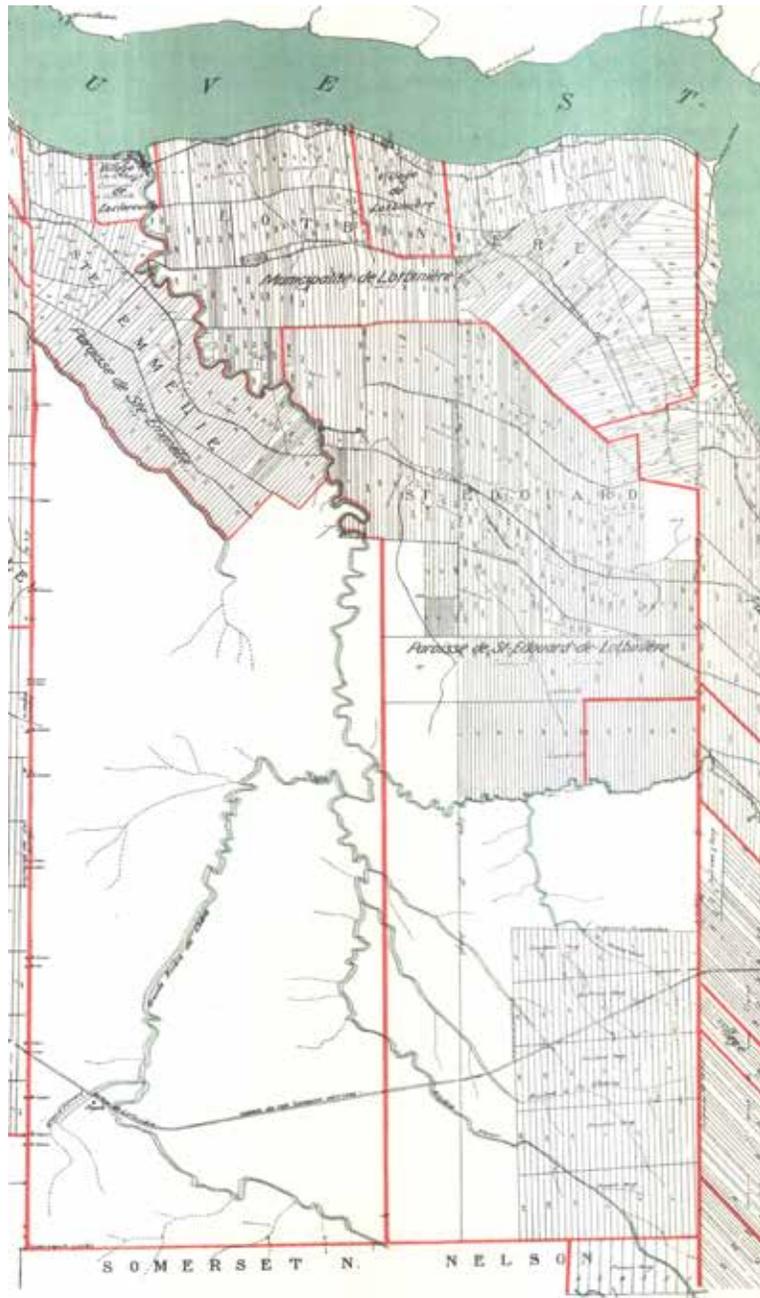
« Soignez vos bois, croyez-moi: j'en retire les quatre cinquièmes de mon revenu et je pourrais me faire payer l'autre cinquième si je n'employais mes censitaires à leur exploitation. La destruction du bois suit dans ce pays une marche infiniment plus rapide que le défrichement des terres, Il en résultera que dans peu d'années ceux-ci auront une beaucoup plus grande valeur que celle-là. C'est déjà le cas maintenant. »

Le maintien du patrimoine forestier familial est donc à la base du projet économique des Joly de Lotbinière.

Le jeune Henri-Gustave sera profondément marqué par cette vision de ses parents. Cette vision d'une foresterie durable centrée sur une forêt se distingue de la vision expansionniste des familles de grands barons du bois de la région de Québec comme les Price et les Gilmour.

LES ASSISES DU PROJET FORESTIER DES JOLY DE LOTBINIÈRE

La viabilité du projet forestier de la famille Joly de Lotbinière pendant le XIX^e est remarquable alors qu'une grande partie des grandes scieries de la vallée du Saint-Laurent ne survivront pas à la



Une section du « Plan du comté de Lotbinière d'après le cadastre de 1924 » qui correspond à la Seigneurie de Lotbinière. La Forêt de la Seigneurie de Lotbinière correspond à la partie sud non subdivisée en lots. Notez au sud-est, les 5 rangs du projet gouvernemental de colonisation débuté en 1920 qui deviendront la municipalité de Saint-Janvier-de-Joly.

Source: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Département de la colonisation, des mines et des pêcheries

Grande Dépression de 1873-1896 (Gaudreau, 1988). Les solides assises du projet familial expliquent ce succès.

Le potentiel économique remarquable de la forêt mixte vierge

En industriel prudent, Pierre-Gustave commande dès 1835 à l'inspecteur des bois James McPhee un inventaire forestier des 502 km² de forêts vierges des Seigneuries de Lotbinière et de Deschaillons (Hamel et McPhee, 1836). L'objectif était d'évaluer la quantité de bois résineux de haute qualité pour le sciage (diamètre à hauteur de souche DHS > 12 pouces). Cet inventaire fournit l'un des rares portraits de la forêt vierge des Basses-terres du Saint-Laurent.

La FSL contenait en moyenne à l'acre 7 800 pieds mesure de planche (PMP) de pin, 3 000 PMP d'épinette et 2 600 PMP de pruche, correspondant respectivement à 100, 40 et 34 m³/ha. Les essences compagnes notées étaient le bouleau jaune, le thuya, le frêne, l'érable à sucre et le mélèze. Les commentaires de McPhee laissent penser que ce massif de vieilles forêts mixtes présentait une certaine uniformité propre à un grand massif de forêts climaciques. Suivant le cadre écologique de référence du Québec, toute la FSL se retrouve sur la plaine de Manseau-Saint-Gilles caractérisée par la prédominance de dépôts sablonneux imparfaitement à mal drainés (Jobin *et al.*, 2022).

Créer une réserve forestière qui les dégage de l'obligation de coloniser

L'une des décisions stratégiques prises par Pierre-Gustave sera de modifier la tenure des deux tiers de la Seigneurie de Lotbinière, la partie connue comme « l'augmentation

de Frontenac », constituée de terres non loties et non concédées. Une loi, adoptée en 1826, permettait la commutation d'une tenure seigneuriale en « franc et commun soccage », une tenure britannique en pleine propriété. Cette mutation permettait à la famille de se dégager de l'obligation de concéder des terres à de nouveaux colons (Héroux, 1987). Elle se constituait ainsi une grande forêt privée de 330 km². Aujourd'hui, la présence de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière découle de cette décision.

Établir le Grand moulin à scie de la rivière Duchêne

La pièce maîtresse du projet de mise en valeur de la FSL sera la construction du Grand moulin à scie de la rivière Duchêne, comme désigné initialement. Pierre-Gustave finance le moulin avec ses propres capitaux. Sa localisation à l'embouchure de la rivière du Chêne sera très avantageuse pour le contrôle à long terme des coûts. Les billots arrivent directement dans la cour du moulin alors que le cabotage par goélettes assure un accès facile au port de Québec.

Pierre-Gustave veut la meilleure technologie de sciage disponible. Il engagera les constructeurs de moulins les plus réputés de la région, les frères Ritchie. Le moulin comprend alors quatre grandes scies à châsse, soit une scie verticale à lames multiples montées sur un cadre rectangulaire. Un bâtiment attenant abrite trois scies rondes, une à déligner et deux à ébouter.

En 1836, suivant le rapport d'un comité spécial du Conseil législatif du Bas-Canada sur le commerce du bois, le Bas-Canada compte alors une quarantaine de « Grandes scieries » (JCLBC, 1835-36). Celle de Lotbinière compte parmi les sept plus grandes avec une production annuelle de l'ordre de 100 000 madriers par année, soit 2 millions de PMP. En comparaison, le moulin du Bas-du-Sault-Montmorency produisait 300 000 madriers.

Le Grand moulin sera modernisé par Pierre-Gustave en 1860 puis par son petit-fils Edmond-Gustave en 1901. Il y installera une turbine à la vapeur. Ce n'est qu'en 1916 que le moulin sera remplacé par un tout nouveau qui doublera la capacité de sciage de l'entreprise familiale.



Le moulin à scie des Joly de Lotbinière à Leclercville en 1894. Notez à gauche les hommes sur un empilement de madriers destinés à la Grande Bretagne.

Source: Patrimoine et histoire des Seigneuries de Lotbinière, Fonds Société d'histoire de Lotbinière ID: 1096

LES GROUPEMENTS, CES PIONNIERS DE LA FORESTERIE!

Groupements forestiers Québec (GFQ) est heureux de s'associer à cette revue qui met en lumière notre riche histoire forestière.

Parmi les pionniers de cette riche histoire, il importe de faire une place à ces visionnaires qui ont fondé les premiers groupements forestiers au début des années 1970. Né de la volonté de la population de sauver des villages de la fermeture dans la foulée des Opérations Dignité, le modèle unique des groupements forestiers s'est depuis propagé et implanté de façon durable dans le paysage québécois.

Aujourd'hui, GFQ compte 34 groupements membres totalisant plus de 27 500 propriétaires de forêts privées. La gestion commune, l'aménagement intensif et efficace, de même que le développement durable sont autant de principes qui guident les actions des groupements forestiers et visent à favoriser la création de richesse au bénéfice de l'ensemble des régions.

Considérant leur grande productivité, leur proximité des usines et leur fort potentiel de développement, les forêts privées sont appelées à jouer un rôle toujours accru dans le développement économique des régions. L'histoire forestière du Québec continue de s'écrire et les groupements forestiers continueront d'y faire leur place!

Suivez nos activités sur notre site Groupementsforestiers.quebec, la page [Facebook.com/Groupementsforestiers](https://www.facebook.com/Groupementsforestiers) et dans le journal *Le monde forestier*.



1175, Lavigerie, bur. 203,
Québec QC G1V 4P1
418.877.1344

groupementsforestiers.quebec
[facebook.com/Groupementsforestiers/](https://www.facebook.com/Groupementsforestiers/)

40 ans de coopération



**Fière de la riche histoire
des coopératives
forestières, la FQCF
travaille chaque jour à en
écrire de nouvelles pages.**

C'est plus que jamais le cas en 2025, déclarée année internationale des coopératives par les Nations unies, coïncidant aussi avec le 40^e anniversaire de fondation de la FQCF.

Créées par des travailleurs visionnaires qui ont voulu améliorer leur sort en valorisant la ressource forestière de leurs régions, nos coopératives sont les mieux placées pour relever les défis de l'heure que sont la décarbonation de l'économie et la lutte aux changements climatiques.



Fédération québécoise
des coopératives forestières

Suivez nos activités sur le site Web FQCF.coop, la page [facebook.com/laFQCF](https://www.facebook.com/laFQCF), et dans le journal *Le Monde forestier* dont la FQCF est copropriétaire.

Assurer le renouvellement naturel de l'épinette

L'histoire de la FSL est aussi l'histoire d'une famille de grands sylviculteurs. Henri-Gustave et Edmond-Gustave seront les promoteurs d'une sylviculture axée sur le « renouvellement naturel de la forêt ». Pour maintenir un rendement soutenu de gros bois d'épinette, ils développent ce que l'on pourrait appeler « la coupe à diamètre limite avec protection des jeunes bois ». Les fondements scientifiques de ce type de coupe sont décrits par Henri-Gustave (1878) dans son Rapport sur la sylviculture et les forêts du Canada :

« Nos forêts d'épinettes sont pleines de jeunes bois, de dimensions et d'âges différents, qui seraient capables d'assurer un rapport constant et perpétuel s'ils étaient traités avec intelligence... Le jeune bois en état de croissance doit être conservé, car l'avenir de nos forêts en dépend. Presque sans valeur pendant les premières années, il parvient ensuite, dans un temps merveilleusement court, à des dimensions exploitables, en diamètre et en hauteur, sans exiger de soins ni de dépense. C'est le meilleur des placements. »

Avec l'arrivée des coupes de bois de pulpe sur les terres de la Couronne, les Joly de Lotbinière dénonceront la réduction du diamètre limite à 7 po dans le règlement des bois et forêts. Ce diamètre n'assurait pas, selon eux, une production soutenue de bois. Edmond-Gustave (1902a) recommandera au gouvernement, sur la base de son expérience dans la FSL, un diamètre limite à la souche de 13 po pour l'épinette blanche (rouge) et de 9 po pour le sapin.

Pour le pin blanc, Henri-Gustave (1878) constatera un problème aigu de régénération. Il ne trouvera pas, toutefois, un moyen pour le régénérer:

« Chose étrange, on trouve très peu de pousses dans nos meilleures pinières. Questionnez ceux qui les ont parcourues, ils vous diront combien y sont rares les jeunes brins, vigoureux et bien venants. Pourquoi le pin ne se resème-t-il pas de lui-même, et ne se reproduit-il pas avec la même facilité que nos autres arbres indigènes, notamment l'épinette ? »

Établir un partenariat avec les cultivateurs-entrepreneurs

Pour assurer la récolte du bois nécessaire au moulin, la famille a recours à la sous-traitance avec des cultivateurs de la Seigneurie et de la région. Les sous-traitants sont les piliers de l'organisation de l'exploitation forestière au Bas-Canada au XIX^e. La sous-traitance de la famille se démarque par l'établissement d'un partenariat à long terme avec « leurs habitants ». La stabilité de l'entreprise familiale, qui résiste aux cycles économiques baissiers du commerce international du bois (Lower, 1973), garantit de l'emploi d'année en année. Pendant le XIX^e, des contrats seront établis annuellement avec 20 à 35 cultivateurs-entrepreneurs. La famille ajuste ses marchés de bois en fonction des capacités des cultivateurs, variant de 200 à 2 000 billots. Exerçant une gestion paternaliste, loyale et prudente, la famille maintiendra sa réputation et sa respectabilité auprès des habitants (Little, 2013).

Dans cette relation d'affaires, toutefois, c'est clairement le cultivateur-entrepreneur qui doit prendre tous les risques associés aux aléas de l'exploitation forestière. Dans le contrat type, les cultivateurs s'engagent à couper un nombre déterminé de billots, à les transporter à la rivière, à les empiler, puis à les « rouler » dans la rivière au moment de la crue. Ils ont aussi à fournir une personne qui participera à la drave. Dans le

cas de non-respect d'une clause, le contrat prévoit des pénalités par des retenues sur les paiements des billots.

Veiller à la conservation des bois

Tout au cours du XIX^e siècle, la famille Joly de Lotbinière se préoccupe du maintien du capital forestier de la forêt. En 1847, dans ses instructions à son nouvel agent Louis Magnenat, Pierre-Gustave jugeait raisonnable de couper annuellement de 30 à 40,000 billots, car « le bois ne manque pas ». L'intensité de la récolte au XIX^e peut être établie à l'aide des contrats de coupes. De 1834 à 1860, 15 000 billots d'épinettes et de pins de 12 ou 16 pieds étaient récoltés annuellement en moyenne. La capacité de l'usine était estimée à 24 000 billots par année. Ce niveau de coupe représentait environ 5 arbres coupés par hectare par rotation de 20 ans, soit un taux de récolte de 5-6 % ou de 0,25 m³/ha/an. Suite à la rénovation du moulin en 1860, sa capacité passe à 36 000 billots par an. De 1860 à 1884, le niveau moyen de coupe n'augmentera toutefois qu'à 25 000 billots/an. Ceci correspondrait, suivant une estimation approximative, à une intensité de coupe de 0,4 m³/ha/an.

Ce n'est qu'à partir de 1885 que l'intensité de coupe augmente radicalement. Edmond-Gustave, qui gère maintenant l'entreprise familiale, entend utiliser la pleine capacité de transformation du moulin. Il double la coupe à plus de 60 000 billots/an, une intensité de coupe approximative de 0,6 m³/ha/an, prenant en considération une baisse graduelle de la taille des billots. Pour fins de comparaison, la possibilité forestière unitaire de la FSL estimée par Doré en 1975 et le BFEC en 2013 était de 1,5 m³/ha/an.



Drave sur la rivière du Chêne vraisemblablement entre 1930 et 1940. Notez le diamètre des billots malgré un siècle d'exploitation de la FSL.

Source: Patrimoine et histoire des Seigneuries de Lotbinière

Après 17 ans de coupes à cette intensité, Edmond-Gustave (1902b) informe son père qu'il observe une raréfaction des gros bois de plus de 13 pouces à la souche. Le niveau de coupe sera toutefois maintenu puis augmenté avec le développement des marchés des traverses de chemin de fer, de l'écorce de pruche puis du bois de pulpe. Ce sera l'objet d'un prochain article.

CONCLUSION

En 1902, parlant de préservation des forêts devant une commission parlementaire, Edmond-Gustave Joly de Lotbinière présentait le bilan de 70 ans de foresterie dans la FSL :

« Le fait que nous ayons coupé régulièrement des épinettes sur la Seigneurie de Lotbinière depuis plus d'un demi-siècle et que nous espérons continuer à le faire pendant de nombreuses années encore devrait être accepté comme preuve que (...) le respect du principe de renouvellement naturel devrait être suffisant pour assurer un approvisionnement durable en bois pour tous les usages, si seulement la nature est autorisée à faire son travail » (Joly de Lotbinière, 1902a, traduction libre).

C'est une belle description du principe de maintien de la pérennité d'une forêt. La mise en valeur de la

Forêt de la Seigneurie de Lotbinière au XIX^e témoigne de l'œuvre d'une famille de grands forestiers. La première moitié du XX^e sera toutefois une période turbulente pour la FSL : successions, conflit avec les projets de colonisation, contrecoups d'inondations, crise économique, expropriation.

Après son expropriation par le gouvernement du Québec en 1967, son statut de station forestière aurait dû lui assurer une gestion exemplaire. Ce fut en partie le cas, compte tenu des connaissances forestières de l'époque (Drouin, 2023). Ceci explique pourquoi ce joyau écologique et patrimonial a perduré jusqu'à nous.

Malheureusement vers 1988, le Ministère lui a enlevé, pour des raisons obscures, son statut de station forestière. Il en fait une unité d'aménagement forestier « comme les autres ». Pire, en 2016, le Ministère lui fait perdre son individualité comme unité d'aménagement pour l'amalgamer au reste de la forêt publique de la région Chaudière-Appalaches. Cela s'est fait malgré les protestations des gens de Lotbinière.

Par ces gestes, le gouvernement du Québec n'a pas respecté son engagement vis-à-vis la population

de Lotbinière de prendre soin de la FSL en l'aménageant comme une forêt expérimentale (Doré, 1975). Aujourd'hui, il existe une volonté des gens de Lotbinière de redonner ses lettres de noblesse à la Forêt. C'est ainsi qu'un projet d'aire protégée d'utilisation durable a été déposé dans le cadre du Plan nature du Québec. C'est une histoire à suivre...

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier Jean-Pierre Ducruc qui m'a encouragé à explorer l'histoire de la famille Joly de Lotbinière et de sa forêt. Je suis aussi redevable au précieux soutien de Pierre Bluteau et Francine Lemay de Patrimoine et histoire des Seigneuries de Lotbinière, les gardiens des archives du Bureau seigneurial. Je salue Anthony Drouin avec qui je me suis lancé dans cette aventure ainsi que nos collègues des Ami.e.s de la FSL. Un merci spécial à Pierre Mathieu et Guy Lessard de la SHFQ pour leur appui. Enfin, j'aimerais exprimer toute ma reconnaissance à Francine Joly de Lotbinière, seigneuresse de Lotbinière, pour son enthousiasme contagieux pour la conservation de la FSL.

RÉFÉRENCES

- Clifford, Jim et Stéphane Castonguay (2022), British ghost acres and environmental changes in the Laurentian Forest during the nineteenth century. *Journal of Historical Geography* 78 : 126-138.
- Danneyrrolles, V. et al. (2020), *Utilisation couplée des archives d'arpentage et de la classification écologique pour affiner les cibles de composition dans l'aménagement écosystémique des forêts tempérées du Québec*. Gouvernement du Québec, MRNF, Direction de la recherche forestière. Mémoire de recherche forestière n° 183, 36 p.
- Doré, André (1975), *Seigneurie de Lotbinière, rapport*. Service des plans d'aménagement, Direction générale des forêts, Ministère des Terres et Forêts. Québec, 132 p. et annexes.
- Doyon, Julie-S. (2023), *Mission New Liverpool: l'histoire de sa communauté anglicane et de son église*. Les éditions du Septentrion, Québec, 344 p.
- Drouin, Anthony (2023), Une reddition de compte fondée sur l'écologie historique pour l'aménagement durable des forêts: le cas de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Mémoire de maîtrise, Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval, Québec, 69 p.
- Dumais. D. et M. Prévost (2007), «Management for red spruce conservation in Québec: the importance of some physiological and ecological characteristics - a review». *Forestry Chronicle* 83(3): 378-392.
- Emond, Eugénie (2022), «La dernière seigneuresse, un ultime combat pour la forêt». *Empreintes*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/empreintes/3508/foret-protection-nature-lotbiniere-seigneurie-francine-benoit>.
- Fortin, M., J. Bégin et L. Bélanger (2003), «Évolution de la structure diamétrale et de la composition des peuplements mixtes de sapin baumier et d'épinette rouge de la forêt primitive après une coupe à diamètre limite sur l'Aire d'observation de la rivière Ouareau». *Can. J. For. Res.* 33: 691-704.
- Gadoury, Marc (1998), *Sir Henri Gustave Joly de Lotbinière: visionnaire et promoteur de la conservation des forêts, au Québec, à la fin du XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université Laval, Québec, 117 p.
- Gaudreau, Guy (1988), «L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905): transition et nouvel essor». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42(1), 3-26.
- Hamel, Joseph et James McPhee (1836), *Report of the survey and explanation of the Lotbinière Augmentation*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière, P351, S3, P577, 12 p.
- Héroux, Andrée (1987), «Pierre-Gustave Joly, seigneur de Lotbinière». *Cap-aux-Diamants* 3(3): 9-11.
- Howe, C.D. (1918), *Forest regeneration on Certain Cut-over Pulpwood Lands in Quebec*. Reprinted from the 9th annual report of the Commission of Conservation, Ottawa, 15 p.
- Jobin, B., et al. (2019), *Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent — Rapport méthodologique version 2, incluant la région de l'Outaouais*. ECCC, MELCC, MFFP, Plan d'action Saint-Laurent, Québec, 170 p.
- Joly, Pierre-Gustave (1841), *Lettre de Pierre Joly à sa femme Julie, 29 avril 1841*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière, P35, S3, P931A.
- Joly, Pierre-Gustave (1847), *Instructions de Pierre Joly à son agent Louis Magnenat, 28 juillet 1847*. Archives nationales à Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière, P351, S3, P1489.
- Joly, Henri-Gustave (1878), *Rapport sur la sylviculture et les forêts du Canada*. 3^e Parlement du Canada, Documents de la Session n° 9, volume 8, Annexe no 1 pp.1-20.
- Joly, Henri-Gustave (1882), *The returns of forest tree culture. Paper from the Report for the Montreal Horticultural and Fruit Growers' Association*. Montréal, 11 p.
- Joly de Lotbinière, Edmond-Gustave (1902a), «The Danger Threatening the Crown Lands Forests of the Province of Québec Through the Cutting of Pulp Wood as at Present Sanctioned by the Regulations Concerning 'Wood and Forests'». *Canadian Forestry Association Annual Report*, 3, Ottawa, pp. 102-112.
- Joly de Lotbinière, Edmond-Gustave (1902b), *Lettre à Henri-Gustave Joly, 30 décembre 1902*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Famille Joly de Lotbinière, P351, S4, SS4, D4: 25-32.
- Journaux du Conseil Législatif de la Province du Bas-Canada (JCLBC) (1835-36), Appendice (C). Second Rapport du Comité Spécial sur le Commerce du bois de la Province. Liste et valeur des moulins dans le Haut et Bas-Canada, et des Chantiers à Québec*.
- Keyes John, 1985. Patterson, Peter. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, consulté le 25 mars 2025, https://www.biographi.ca/fr/bio/patterson_peter_8F.html.
- Little, J.I. (2013), *Patrician Liberal: The Public and Private Life of Henri-Gustave Joly de Lotbinière, 1829-1908*. University of Toronto Press, 376 p.
- Parliamentary Papers of Great Britain (1821), *Reports from the Committee Vol VI. First report from the select committee appointed to consider of the means of improving and maintaining the foreign trade of the country. Minutes of evidence*, John Caldwell, pp.66-69.
- Richardson. A.J.H. (1974), «Indications for Research in the History of Wood-Processing Technology». *Bulletin of the Association for Preservation Technology* 6 (3): 35-146.